

Post-jury

ACCOMPAGNEMENT À LA VAE

La formation

Objectifs

Cette prestation permet au candidat qui a déjà mené une démarche VAE sans valider totalement de poursuivre son parcours pour obtenir la certification qu'il vise.

Reconnaissance des acquis

Validation du diplôme

Contenu

Le candidat en situation de validation partielle ou non validation peut bénéficier d'un entretien post-jury et mettre alors en œuvre une démarche de parcours post-jury pour notamment reprendre son livret de validation en fonction des préconisations du jury et se préparer au prochain entretien avec le jury.

Cette prestation, essentiellement à base d'entretiens individuels, peut être complétée par une formation professionnelle et/ou une période en entreprise.

Avec l'aide de l'accompagnateur, le candidat reprend son livret de validation en fonction des unités qui lui restent à valider et des préconisations du jury.

Il participe également à un atelier collectif de préparation à l'entretien avec le jury au cours duquel il pourra travailler sa présentation et sa posture professionnelle dans le cadre d'une simulation.

Il bénéficie également d'un temps de suivi à distance pour répondre à ses besoins (relecture...).

Conditions d'admission

Modalités d'admission et de recrutement

Admission après entretien

Le candidat a déjà effectué une première démarche de VAE sans avoir validé totalement le diplôme. Il remplit donc les conditions d'accès à la VAE.

Dates d'inscription : du 08/01/2024 au 20/12/2024

Pré-requis

Avoir soutenu un dossier VAE devant jury

Niveau d'entrée

Pas de niveau requis

Pédagogie

Méthodes et moyens

Intervenants : professionnels experts des diplômes

Modalités d'enseignement :

- en présentiel, à distance ou mixte
- en journée, en individuel et/ou en collectif
- accompagnement individualisé

Modalités d'évaluation

Jury de validation

Les atouts du GRETA CFA

En chiffres

Taux 2023 : validation totale 100 %, satisfaction 95,1 %

Autres atouts

Des accompagnateurs experts des diplômes et certifications de l'Éducation nationale et du travail social.

Des accompagnateurs habilités par le Dispositif Académique de Validation des Acquis (DAVA).

Une prestation souple combinant entretiens individuels, ateliers collectifs, accompagnement en ligne et suivi à distance.

Le GRETA CFA Lyon Métropole est site de proximité du DAVA (certificateur).

Partenariat de proximité avec les certificateurs (plateforme certificateurs Auvergne-Rhône-Alpes).

Session

Dates : entrée/sortie permanente

Durée : forfait de 5 à 10 heures en centre de formation

Rythme : personnalisé, temps partiel

Effectif : accompagnement individualisé

Public concerné : tout public

Accès aux personnes en situation de handicap

Tarif maximum : forfait de 770 €

Prises en charge des frais de formation et de la rémunération possibles (nous consulter)

Lieu : Site Ampère - Lyon 2^e

Contacts :

Valérie Cornaire - Conseillère en Formation
06 22 94 38 63 - valerie.cornaire@ac-lyon.fr

Gildas Le Moizan - Coordonnateur
06 34 84 99 72 - gildas.lemoizan@ac-lyon.fr

Les taux de satisfaction, de réussite et d'insertion, les tarifs de l'ensemble de nos formations ainsi que les conditions générales de vente sont accessibles sur <https://www1.ac-lyon.fr/greta/lyon-metropole>

Pour accéder au lieu de formation

Site Ampère

27, rue Gentil - 69002 Lyon

 Ligne A - Station Cordeliers

 Rue de la Bourse



Le GRETA CFA Lyon Métropole est engagé dans la démarche H+ : les personnes en situation de handicap peuvent être accompagnées tout au long de la prestation par un référent H+.

Pour vous inscrire

Contactez-nous au **04 78 78 84 84**
ou par mail contact.greta.lyonmetropole@ac-lyon.fr

GRETA CFA Lyon Métropole
41, rue Antoine Lumière - 69008 Lyon

Suivez notre actualité sur

<https://greta-cfa.ac-lyon.fr/greta/greta-cfa-lyon-metropole>  